



**BOURSES DE MOBILITE INTERNATIONALE  
2023-2024**

Contact : [iae-bourses@umontpellier.fr](mailto:iae-bourses@umontpellier.fr)

À l'IAE de Montpellier, il est possible d'effectuer une période d'études ou de stage à l'étranger dans le cadre de votre formation. Ce projet se prépare en amont de votre mobilité.

Pour candidater aux bourses de mobilité internationale, il y a 4 appels par an. Pour cela **les étudiants devront candidater sur la plateforme en ligne MoveOn** : un lien vous sera adressé en temps voulu sur votre boîte mail étudiant ...@etu.umontpellier en priorité.

Lorsque votre éligibilité est confirmée, par l'envoi d'une notification de bourses émise par la Direction des Relations Internationales, l'aide financière n'intervient qu'après complétude de votre dossier.

La mobilité internationale a une notion de territorialité, vous devez vous rendre dans le pays d'accueil de votre séjour ; La formation en distanciel ou le télétravail depuis la France ne sont pas pris en charge.

**Contexte de crise sanitaire mondiale**

Au vu de l'incertitude de la situation pandémique mondiale, nous vous conseillons vivement de prendre des assurances annulations pour tous les frais que vous engagerez.

En complément d'une assurance annulation, les assurances ci-dessous mentionnées sont exigées dans la constitution de votre dossier bourses :

Rapatriement – Maladie – Responsabilité Civile à l'étranger – Accident du Travail (uniquement mobilité stage)

**BOURSE AMI – BOURSIER DU CROUS EXCLUSIVEMENT**

La bourse AMI (Aide à la Mobilité Internationale) est un financement du CROUS pour la Mobilité Internationale. Elle permet aux étudiants boursiers de postuler à une aide supplémentaire pour aider à financer leur séjour à l'étranger (monde entier hors France et DOM TOM). Une notification de bourses individuelle est transmise aux étudiants éligibles. Votre dossier sera à déposer sur la plateforme en ligne « MoveOn ».

**Conditions d'attribution :**

- Etre boursier national sur critères sociaux (échelon 0 inclus)
- Etre inscrit à un diplôme national à l'UM de la L1 au M2 (& DUT/BUT/DUETI)
- Effectuer une mobilité dans une université ou une entreprise à l'international (hors France et Dom Tom)
- Durée de la mobilité de 2 à 9 mois (6 mois maximum pour les stages)
- Bourse de 400€/mois de mobilité finançable (**Limité à 9 mois pendant l'intégralité de vos études**)
- Versement de 70% du montant en début de mobilité, 30% à la fin, sous réserve de la complétude du dossier



Bourse cumulable avec la bourse Erasmus+ et/ou le dispositif Région, si concerné.

## BOURSE ERASMUS PLUS – MOBILITES EUROPEENNES

Bourse réservée **aux mobilités obligatoires** de la zone Europe

### Conditions d'attribution :

- Etre inscrit à un diplôme national à l'UM (niveau L2, L3, M1 ou M2) ou en DUT/BUT/DUETI à l'UM
- Effectuer sa mobilité dans une université européenne partenaire de l'UM ou une entreprise éligible
- Durée de la mobilité : de 2 à 12 mois pour les études et de 2 à 6 mois pour les stages
- 12 mois de mobilité permis par cycle d'études (L, M, D)
- Financement réparti selon 3 groupes de pays, selon le type de la mobilité (études ou stage) et de la durée de la mobilité (un tableau de répartition financière vous sera adressé lors de chaque appel à candidature).
- Versement de 70% du montant en début de mobilité, 30% à la fin, sous réserve de la complétude du dossier
  
- En 2023/24 : lors de votre candidature sur MoveOn, les étudiants déclarant 1 critère d'inclusion sur les 5 cités ci-dessous, bénéficieront d'une aide supplémentaire :
  - \*En situation d'handicap ou d'ALD (affection de longue durée) ;
  - \*Habitant dans une commune classée ZRR (Zone de revitalisation rurale) ;
  - \*Habitant à une adresse classée Quartier Prioritaire de la ville ;
  - \*Boursier du CROUS échelon 6 et 7 ;
  - \*Appartenant à un foyer dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 551€ ;
  
- Une aide complémentaire est accordée aux étudiants faisant le choix de transport Eco-responsable.
  
- **Toute déclaration d'inclusion et/ou de transport Eco-responsable fera l'objet d'une demande de justificatifs pour prise en compte de l'aide supplémentaire**



Pour les étudiants Boursiers du CROUS : cumulable avec la bourse AMI  
Mais non cumulable avec la bourse REGION OCCITANIE (études ou stage) : il faut faire un choix.

**BOURSE REGION OCCITANIE - BOURSIERS DU CROUS EXCLUSIVEMENT  
VOUS DEVEZ EN FAIRE LA DEMANDE AUPRÈS DE LA REGION AVANT VOTRE DEPART :**

**Région [mesaidesenligne.laregion.fr](http://mesaidesenligne.laregion.fr)**

La région Occitanie soutient la mobilité des étudiants boursiers du CROUS à travers une allocation dédiée au financement de séjours d'études et stages à l'étranger (EUROPE et HORS EUROPE).

**Conditions d'attribution :**

- Etre boursier national sur critères sociaux (échelon 0 inclus)
- Etre inscrit à un diplôme national (niveau L2, L3, M1 et M2) ou en DUT/BUT/DUETI, Bachelor 2<sup>e</sup> année à l'UM
- Effectuer une mobilité dans une université ou une entreprise dans le monde entier (hors France et DOM TOM)
- Montant de la bourse : 75 euros par semaine pleine (1 semaine pleine = 5 jours ouvrés, soit du lundi au vendredi), 1 mois = 4 semaines pleines (soit 300 euros par mois)
- Durée de la mobilité finançable : de 6 semaines à 24 semaines pour les mobilités stage ; de 6 semaines à 36 semaines pour les mobilités d'études. 36 semaines de financement maximum par année universitaire.
- Versement de 60% du montant en début de mobilité, 40% en fin, sous réserve de la complétude du dossier
- Les étudiants étrangers qui souhaitent effectuer une mobilité dans leur pays d'origine ne peuvent pas prétendre à ce dispositif de financement.

Bourse possible plusieurs fois dans le cursus – BOURSE GÉRÉE EXCLUSIVEMENT PAR LA REGION

*Bourse cumulable avec la bourse AMI.*

**Bourse NON cumulable** avec la bourse Erasmus+ (choix à faire si mobilité en zone Europe).

Inscription **par l'étudiant avant son départ** (sous peine d'inéligibilité) **sur le site de la Région [mesaidesenligne.laregion.fr](http://mesaidesenligne.laregion.fr)**

**BOURSE FRIM (Forfait Régional Individualisé à la Mobilité)  
POUR LES NON BOURSIERS EXCLUSIVEMENT  
ET POUR LES MOBILITÉS HORS EUROPE**

Réservé aux étudiants NON BOURSIERS DU CROUS qui partent hors Erasmus, hors Union Européenne.

**Conditions d'attribution :**

- Etre inscrit à un diplôme national à l'UM (niveau L2, L3, M1 ou M2) ou en DUETI à l'UM
- Effectuer une mobilité dans une université ou une entreprise *zone hors Europe, hors Erasmus+*.
- Avoir un quotient familial inférieur ou égal à 25 000 euros. (*Exemple : le quotient familial étant le revenu imposable divisé par le nombre de parts, un revenu imposable sera de 100 000 euros si le foyer a 4 parts*).
- Durée de la mobilité finançable : de 2 à 6 mois pour les mobilités stage (stage : critère de sélection = seuil de gratification fixé au montant règlementaire mensuel correspondant à 15% du plafond de la sécurité sociale soit 600.60euros brut/mois) et de 2 à 9 mois pour les mobilités d'études.
- Aide de 300€/mois de mobilité finançable
- Versement de 60% du montant en début de mobilité, 40% en fin, sous réserve de la complétude du dossier
- Les étudiants étrangers qui souhaitent effectuer une mobilité dans leur pays d'origine ne peuvent pas prétendre à ce dispositif de financement.

Aide possible plusieurs fois dans le cursus.

## Pièces à fournir et à déposer sur la plateforme MoveON

### Pour les bourses AMI, Erasmus+ et Région:

#### En début de mobilité :

- RIB nominatif à en tête de la banque et d'une agence domiciliée en France (capture d'écran non autorisée)
- Certificat de scolarité de l'IAE Montpellier pour l'année 2023-2024
- Carte Européenne d'Assurance maladie (CEAM) pour les mobilités Européenne
- Attestation d'assurance couverture maladie et accident pour les mobilités Hors Europe (couvrant la totalité du séjour et nominative).

Les documents ci-dessous vous seront adressés par mail :

- Contrat pédagogique (ou «learning agreement»)
- Engagement étudiant IAE ET UM (à retourner signé)
- Attestation de début de séjour (signée et tamponnée par le partenaire)
- Attestation test de langue E.U Academy (suite à votre candidature, un lien vous sera adressé par mail pour passer le test)

Chaque étudiant a la responsabilité de déposer ces pièces en ligne via l'application MoveOn.